



"Le soir du 23 mars, vous avez choisi de placer la liste que j'ai conduite en tête des résultats du scrutin municipal. Avec une moyenne de 72%, nous avons obtenu la majorité des suffrages exprimés dès le 1<sup>er</sup> tour.

Un vote qui exprime la confiance accordée par les Riviérois et la reconnaissance du travail accompli durant le dernier mandat. A chacun d'entre vous, et au nom de l'ensemble de l'équipe municipale, je présente ici mes plus chaleureux remerciements pour cette confiance renouvelée.

Vous le savez, j'y suis très attaché : le projet municipal 2014/2020 est le résultat d'un travail **collectif**.

Afin d'insuffler de nouvelles dynamiques, nous avons choisi d'impliquer les nouveaux conseillers lors de la mise en place de l'équipe municipale : 2 adjoints, 4 conseillers délégués (école, voirie, personnel, affaires générales) et 8 conseillers impliqués dans les commissions municipales.

Notre équipe municipale est maintenant au travail depuis trois mois. Très rapidement les premières réalisations feront l'actualité Riviéroise : Marché de pays, fin des travaux de réseau d'assainissement de Lieurac jusqu'à la cité EDF, ... Et pour profiter au maximum des beaux jours qui se profilent, la baignade en milieu naturel que nous avons inaugurée avec succès l'été dernier fera son retour avec des bassins redessinés et agrandis. Avis aux amateurs de baignade !

Nous préparons pour le début de l'automne une réunion publique qui abordera des axes forts de notre mandat : le cœur de bourg, l'aménagement des hameaux, la communication, la vie quotidienne du village (l'école, les routes, la vie associative, ...), le budget de la commune. Nous comptons sur votre présence active et constructive : ceci marque une volonté manifeste de l'équipe municipale d'associer les citoyens à la prise de décision.

Enfin, à la suite des municipales, une autre élection importante pour notre commune a eu lieu: les 66 délégués communautaires de la Communauté de Communes Tarn et Dadou ont élu leur Président et 12 Vice-présidents.

Ma participation à l'exécutif de TeD en tant que Vice-président sera dans la continuité de mon engagement communal : au service de l'intérêt collectif, de l'innovation, du travail d'équipe, ... et notre territoire.

Le sens de mon implication au niveau communautaire, c'est la préparation à l'enjeu des réformes des collectivités à venir.

Etre acteur de la mise en place d'une politique territoriale est primordial pour notre commune. Le prochain journal « Volontés communes » de TeD vous en dira plus prochainement.

Bonne lecture"

**Christophe HERIN**

## Rivières en fête du 13 au 15 juin !

Vie associative



### Vendredi 13 juin

**19h00 apéritif** place du village,  
offert par le Comité des Fêtes

**Bandas** « Rosalie et ses baladins »

**20h00 soirée moules frites** avec animation musicale

### Samedi 14 juin

**10h30 Spectacle de l'école** à la salle des fêtes

**12h00 Apéritif** devant la salle des fêtes offert par l'APE

Repas participatif entre parents, enseignants et animateurs de l'ALAE

**14h30 -15h45 kermesse**

avec stands tenus par les élèves de CM2  
et un atelier proposé autour des sciences

**14h30 16h15 Spectacle** offert par l'APE à tous les enfants de l'école

**14H30 pétanque en doublette** organisée par «la pétanque riviéroise»

**19h00 apéritif concert** offert par le Comité des Fêtes



**20h00 soirée Paëlla avec**

**l'orchestre Didier LAURENT**



**22h30 tir d'un feu d'artifice** offert par la municipalité.

### Dimanche 15 juin

**8h00-18h00 vide-grenier**

Vous découvrirez tous les détails de la fête dans le programme que comité des fêtes distribuera en passant chez vous pour l'**aubade** (distribution de fleurs), les 2 et 3 juin de 18H00 à 20H00. Merci de leur réserver un bon accueil.

**Toute aide pour la mise en place de cette manifestation est la bienvenue. (Tél : 05.63.81.53.19).**

## Impôt communal

Budget

Lors du conseil municipal du 28 avril 2014, les élus ont poursuivi leur engagement de **ne pas augmenter les taux des taxes communales**.

Les taux pour Rivières restent inchangés :

- **Taxe d'habitation** : 9.72%
- **Taxe foncière bâti** : 14.30%
- **Taxe foncière non bâti** : 51.34%

Le produit attendu pour 2014 étant de 241 604 euros.



Article rédigé par la commission communication

## Le budget communal

Budget

**Le budget de la commune est le reflet des actions et projets décidés par le Conseil municipal.** L'État exerce un contrôle sur les dépenses et recettes par l'intermédiaire du Trésor Public. L'utilisation des fonds publics est donc bien suivie. En sa qualité d'ordonnateur, le Maire prescrit l'exécution des dépenses et des recettes. Toutefois, c'est le Trésor Public qui assure le paiement des mandats ou l'encaissement des titres de recettes et se charge des poursuites en cas de non recouvrement.

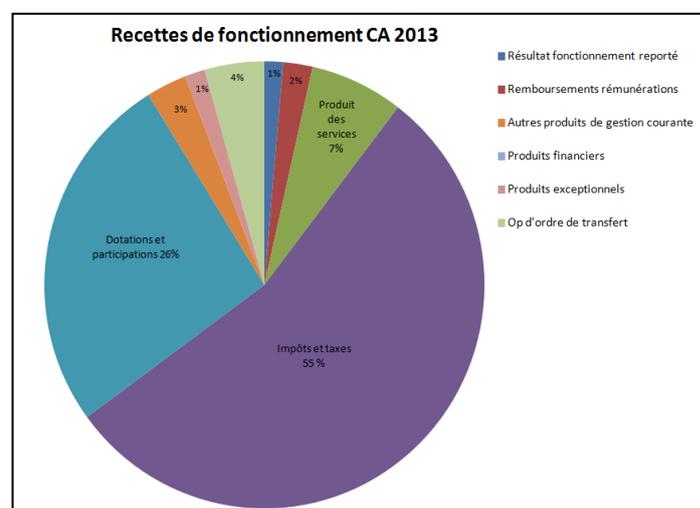
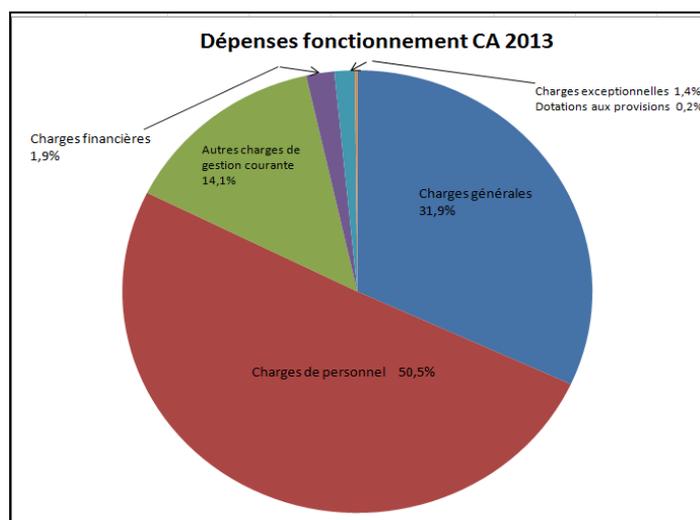
Le budget se compose d'une partie **fonctionnement** et d'une partie **investissement**.

Dans le **fonctionnement**, on retrouve d'une part des **dépenses** courantes et récurrentes nécessaires au bon fonctionnement des services municipaux et à la mise en œuvre des actions décidées par les élus:

- charges de personnel
- remboursement des emprunts
- achats de fournitures, entretien des terrains, entretien des bâtiments, factures EDF/ carburant, primes d'assurance, prestataires de service, versements aux associations, cantine scolaire...

Et d'autre part les **recettes** :

- impôts locaux (taxe d'habitation et taxes foncières)
- dotations et participations de l'Etat (Dotation globale de fonctionnement, Dotation de solidarité urbaine, Dotation nationale de péréquation)
- produit des services municipaux payants (locations salles, restauration scolaire, accueil de loisirs, cimetière...)



- les subventions et contributions (Etat, Région, Département, Caisse d'Allocations Familiales).

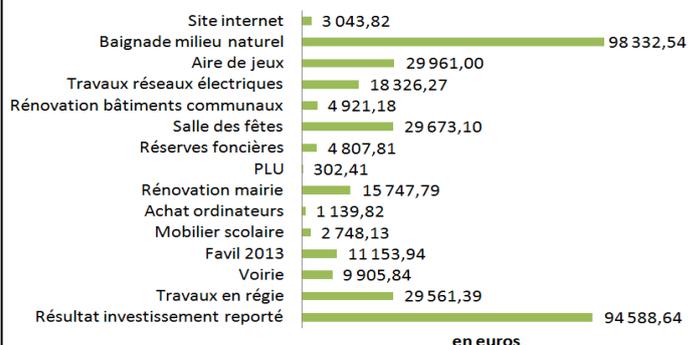
Dans la **section investissement**, on retrouve pour les **dépenses** les opérations d'équipement d'envergure ayant pour objet d'augmenter la valeur du patrimoine de la commune et d'améliorer la qualité des équipements municipaux, voire d'en créer de nouveaux. Le remboursement du capital de la dette figure également à la section d'investissement.

Les **recettes** proviennent essentiellement des emprunts, de subventions spécifiques de l'Etat et de l'autofinancement (excédent de fonctionnement). A noter que l'ensemble des subventions attendues pour certains investissements réalisés en 2013 n'apparaîtront que sur le budget 2014, c'est le cas de la baignade en milieu naturel.

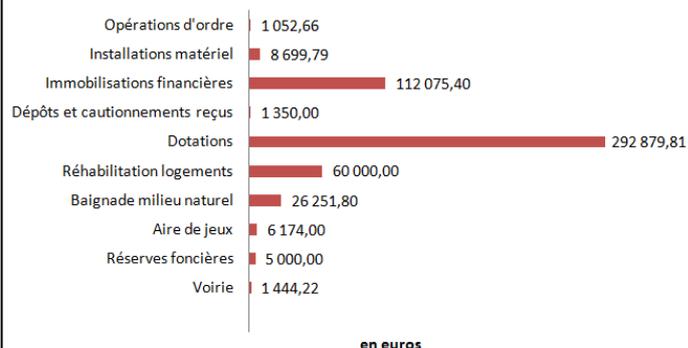
**Le compte administratif 2013 présente donc:**

- 620 789€ de dépenses de fonctionnement
- 674 535€ de recette de fonctionnement
- un excédent de fonctionnement de 53 746€
- 394 187€ de dépenses d'investissement
- 514 927€ de recettes d'investissement
- un excédent d'investissement de 120 740€

## Dépenses investissement CA 2013



## Recettes d'investissements CA 2013



Article rédigé par la commission communication

## Le service assainissement

### Budget

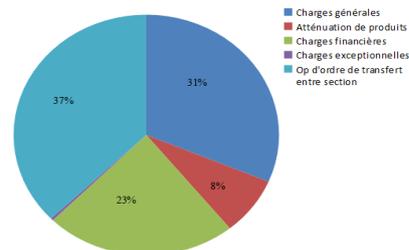
Ce service, réservé aux habitations branchées au réseau collectif de la commune, possède son propre budget. On l'appelle "budget annexe".

En 2013, avec toute la réalisation des travaux de réseaux et de la nouvelle station d'épuration, les résultats de la section investissement sont très exceptionnels. De même, la section fonctionnement va évoluer en 2014 (nombreux raccordements en cours, donc nouveaux redevables et dépenses ajustées au fonctionnement d'une année).

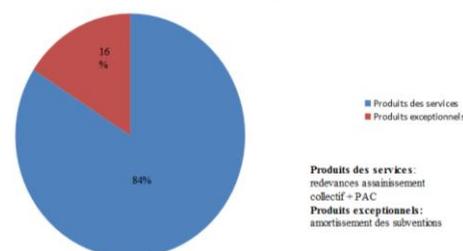
**Le compte administratif 2013 présente:**

- 72 159€ de dépenses de fonctionnement
- 142 728€ de recette de fonctionnement
- un excédent de fonctionnement de 70 568€
- 923 582€ de dépenses d'investissement
- 1 092 597€ de recettes d'investissement
- un excédent d'investissement de 169 014€

### Dépenses de fonctionnement CA 2013 - budget assainissement



### Recettes de fonctionnement CA 2013 - budget assainissement



Article rédigé par la commission communication

## Prévisionnel 2014

**Budget**

Lors du conseil municipal du 28 avril 2014, le budget prévisionnel a été voté pour 2014. Pour connaître la programmation détaillée, veuillez consulter le compte-rendu de cette séance (disponible en mairie ou sur le site internet de la mairie). Quelques exemples d'investissements programmés : études pour l'aménagement du cœur de village, aménagements à l'école, agrandissement de la baignade en milieu naturel, aménagement paysagers sur la commune, équipements des agents techniques...

*Article rédigé par la commission communication*

## Extension des réseaux

**Assainissement**

En juillet 2013, la municipalité inaugurait la nouvelle station d'épuration plantée de roseaux et les nouveaux réseaux installés sur la commune qui permet d'assainir à présent le Bourg, Aiguelèze, et la Pougetterie. Les travaux de réseaux pour les Vignes du bois ont permis d'installer un poste de refoulement vers la station d'épuration de Gaillac.



Dans le cadre de la création de la nouvelle station d'eau potable par le Syndicat Intercommunal d'Eau Potable, l'ARS (Agence Régionale de la Santé) a procédé à une révision du périmètre de protection. Dans ce nouveau périmètre, les habitations doivent pouvoir être raccordées à un assainissement collectif. C'est pourquoi, depuis quelques semaines, de nouveaux travaux d'extension de réseau sont en cours de Lieurac jusqu'à la cité EDF.

Nous nous excusons pour le dérangement que cela provoque sur la circulation et remercions les résidents pour leur compréhension.

*Article rédigé par la commission communication*

## Berges du Tarn du barrage à la Pougetterie

**Voirie**



Les promeneurs, les pêcheurs apprécient particulièrement ce secteur des rives du Tarn, calme et ombragé.

**Mais ces berges doivent être protégées** : elles se sont par endroits déjà effondrées. A la suite d'une réunion avec le Syndicat Rivière Tarn et les riverains, il a été décidé **un sens unique sur le chemin des Rives ainsi qu'un passage interdit** pour un endroit particulièrement fragile (matérialisé par une grosse pierre).

D'autre part, deux panneaux « voie sans issue » vont être installés : un à l'entrée de la rue du Pigeonnier, l'autre au carrefour de la rue des Vieilles Ecoles et de la rue du Séchoir : pour éviter que les véhicules s'engagent et soient obligés de faire demi-tour, ou ce qui est encore le cas prennent le sens interdit !

*Article rédigé par la commission communication*

## Travaux de réflexions engagés

Environnement

- Pour **stabiliser les berges**, il est envisagé de planter des espèces végétales qui ont un système racinaire profond : noisetiers, aubépine.... Contact est pris avec l'association Arbre et Paysages qui fournit plants et conseils !
- **Une journée de nettoyage** va être organisée sur la commune; toutes les personnes intéressées sont invitées à se faire connaître à la mairie, en donnant leur email, leur n° de téléphone. Ces personnes seront averties dès qu'une date sera fixée.
- Une journée animée par le CPIE sur la **valorisation de nos déchets**, réunissant élus, acteurs économiques de la commune et public intéressé par la démarche aura lieu courant septembre. Une deuxième journée aura lieu plus tard, pour retour, propositions et mise en place d'actions. Le CPIE est une structure départementale qui impulse, met en réseau et valorise les initiatives en faveur de l'environnement.
- En parallèle, une réflexion est en cours concernant les **déchets verts** de la commune: collecte, broyage, utilisation pour produire du biogaz... En effet, l'interdiction préfectorale de brûler des déchets verts est toujours d'actualité!
- Petit bois en face de l'aire de pique-nique d'Aiguelèze : le Conseil Municipal a décidé de créer une **zone naturelle**, des chênes ont été plantés; un travail de nettoyage sera fait quand ces arbres auront grandi. Pour ce début de saison, le passage d'un élagueur pour sécuriser l'aire de pique-nique permettra aussi de faire un point des arbres morts ou dangereux pour cette zone.



*Article rédigé par le groupe de travail cadre de vie et environnement*

## Échanges fonciers agricoles

Territoire

Depuis 2010, le Conseil Général, la commune, une dizaine de propriétaires fonciers et la SAFALT ont travaillé à la restructuration et à l'accord collectif d'échanges fonciers agricoles pour permettre:

- de projeter pour le conseil général le tracé d'une nouvelle route sans procédure d'expropriation
- de réaliser pour la commune son projet de création de station d'épuration et d'assainissement collectif
- d'avoir des parcelles plus groupées voire plus grandes et donc un meilleur outil de travail pour les agriculteurs.



En décembre 2013, l'acte notarié a donc été signé par tous les propriétaires.

*Article rédigé par la commission communication*

## Ecole

Enfance

Avec l'école de Rivières les CM1-CM2 ont eu la chance de participer à des sorties. Nous allons vous parler plus précisément : du carnaval et du triathlon .

Le carnaval est une fête qui se déroule tous les ans où nous nous habillons d'une certaine couleur: rouge. Nous avons créé un char avec l'aide de l'A.L.A.E. que nous avons ensuite fait rouler sur une remorque. Puis, nous avons défilé sur Rivières autour du char.

Le triathlon s'est déroulé à Brens.

L'école de Rivières est répartie en petits groupes, et nous avons fait plusieurs épreuves comme : le lancer de vortex, le saut en longueur, la course de vitesse... Ensuite nous avons pique-niqué. Puis, nous sommes rentrés à l'école.

Ces articles ont été créés sur le thème du carnaval et du triathlon.

CM1 CM2 école de Rivières



La visite du collège.

Le mardi 28 janvier, nous, les élèves de CM2 avons visité le collège Albert CAMUS. Quand nous sommes arrivés, le directeur du collège nous a accueilli pour nous expliquer ce qu'on allait faire. Puis le Conseiller Principal d'Education nous a parlé et on a visité le collège avec lui. Ensuite, c'était l'heure de la récréation. Nous avons été répartis dans plusieurs classes: 6èmeB, 6èmeC, 6èmeE. Un groupe est allé dans une classe de 3ème. La classe des 6èmeB a suivi un cours en mathématiques et en anglais . Les 6èmeC sont allés en classe d'anglais et de mathématiques. Enfin, la classe de 6èmeE est allée avec les 3ème en histoire et géographie.

Nous avons terminé cette visite par le self certains ont trouvé ça très bon et pour d'autres non .

*Articles rédigés par les enfants de l'école*

“ L'école est un lieu d'une extrême richesse. Pour l'enseignant, pour les parents, pour l'enfant lui-même, elle est d'abord le lieu d'un savoir qui s'acquiert par le biais d'interactions ... L'école est un lieu d'expérimentation de stratégies d'adaptation à d'autres enfants, à des adultes, à des locaux, à des modes de penser et d'agir plus ou moins différents de ceux de la famille ... C'est un lieu de vie collective avec le plaisir de découvrir, d'apprendre, de partager, de faire ensemble ; un lieu qui présente aussi des contraintes, des frustrations, des conflits... L'école est une microsociété avec la richesse et la complexité de toute vie sociale. ”

Jacques Fortin (2001)

## Accueil Périscolaire (ALAE)

Enfance



Depuis la rentrée scolaire de septembre 2013, la commune de Rivières a choisi d'adopter les nouveaux rythmes scolaires. Cette année les enfants finissent l'école plus tôt et ont école le mercredi matin.

L'Accueil de Loisirs Associé à l'Ecole (ALAE), service mis en place par la Mairie, prend en charge les enfants dès la sortie des classes. L'équipe d'animation a établi un nouveau projet pédagogique pour satisfaire les attentes de nos petits écoliers et organiser les Temps d'Activités Périscolaires (TAP). Des ateliers sportifs, créatifs, d'expression et d'éveil ont été mis en place avec beaucoup d'enthousiasme et réflexion. De jolis projets tels que le carnaval, la mutualisation d'un projet chant, et, à venir, la fête de fin d'année, ont été agréablement partagés par l'équipe enseignante et ALAE. Cette première année d'expérience amènera à faire un bilan des actions menées et ainsi de garder l'objectif initial d'un accueil de qualité pour nos petits Riviérois.

Le **mardi 27 mai**, les élus municipaux de la commission école et la directrice adjointe de l'ALAE proposaient aux parents une réunion de bilan pour communiquer sur l'organisation du service périscolaire mis en place. Une vingtaine de parents sont venus échanger et partager leur point de vue.



Nous vous rappelons que vous pouvez retrouver les menus de la cantine tous les jours via le site internet : <http://mairie-rivieres.com/menu-cantine/>

## Chantier Loisirs Jeunes

Jeunesse

En 2010, 2011 et 2012, la commune de rivières a organisé avec succès des Chantiers Loisirs Jeunes. C'est une opération qui permet à un groupe de jeunes de pratiquer des activités de loisirs en contrepartie d'un « travail » à réaliser.

	Le chantier	Les loisirs
C'est quoi ?	Une action d'utilité sociale, solidaire et citoyenne	Satisfaire les envies de découvertes et de loisirs d'un groupe de jeune
C'est où ?	Sur le lieu de vie des participants : la commune de Rivières	A définir hors de la commune
C'est comment ?	En groupe de façon encadrée par un ou plusieurs adultes	Un voyage, quelques jours de vacances, de la culture, du sport...à moindre coût.
C'est quand?	Une semaine en juillet	Une semaine en juillet

Grâce à l'implication des jeunes riviérois, par exemple des abris bus ont été embellis et un terrain de bosses pour vélo a vu le jour.

La nouvelle municipalité souhaite donc faire appel au dynamisme de nos jeunes nés entre 2000 et 2001 pour reconduire l'opération en juillet 2014.

## Plan de Sauvegarde Communal

### Sécurité

Suite à la rédaction du document d'information communal DICRIM, présenté au conseil municipal du 10 février 2014, et selon la loi du 22/07/87, la commune de Rivières doit élaborer un Plan de Sauvegarde Communal (PSC). (DICRIM consultable sur le site internet de la commune)

Il consiste à informer les citoyens sur :

- les risques majeurs identifiés à Rivières tels que les risques naturels, (inondation, mouvement de terrain) et technologiques (rupture de barrage, accident de transport de matières dangereuses et les risques liés à la présence d'Installations Classées)
- les effets potentiels, et les mesures de sauvegardes mises en place
- les zones du territoire exposées à ces risques.



**RAPPEL: chaque foyer doit détenir ce Pack Sécurité**

La Commune de Rivières **fait appel à des référents de quartier volontaires** qui seraient susceptibles de collaborer avec les responsables du PSC. Si vous êtes intéressés, merci de prendre contact avec les services de la Mairie. Une réunion d'information vous sera proposée. Le comportement de chacun concourt à la sécurité de tous.

*Article rédigé par le groupe sécurité*

## Courrier des lecteurs

### communication



Pour le prochain bulletin municipal, nous sommes heureux de vous annoncer que nous ouvrons une rubrique « courrier des lecteurs ».

Écrivez nous vos remarques, vos suggestions, vos coups de cœur...

*Article rédigé par la commission communication*

## Pause Tarnaise

Vie économique

La Pause Tarnaise est une nouvelle association qui réunit les acteurs économiques de la base de loisirs.

Leurs objectif, partager et travailler ensemble sur des projets collectifs. Une de leur première action: communiquer. (CF le flyer joint au bulletin)

Article rédigé par la commission communication



## Alex The Kid

Vie économique



Hélène Joy est la gérante de la société Alex the Kid, une jeune entreprise de jeux gonflable installée depuis moins d'un an sur la base de loisirs d'Aigueleze.

Elle est ouverte toute l'année et accueille à l'intérieur les enfants de moins de 8 ans accompagnés d'un adulte, mais dès les beaux jours le parc extérieur permet d'étendre les activités aux moins de 14 ans.

Un univers familial où parents et enfants s'amuse.

Vous y trouverez aussi un espace piquenique et une petite restauration.

Tarif unique 10 € la journée par enfant (gratuit pour l'adulte accompagnant)



## Achat Groupé Local : entraide et économies

Initiatives

Cette démarche se met en place à La **Pougetterie**.

Des habitants de la Pougetterie ont convenu, ensemble, d'adhérer à **AGL de Gaillac**. C'est un collectif de particuliers qui concerne l'achat de combustibles (bois, granulés, fuel) et le ramonage. Ce collectif est animé par des bénévoles qui n'ont d'autre volonté que la solidarité et le regroupement des achats pour obtenir des prix intéressants et équitables de par le volume des commandes et la rationalisation des déplacements des fournisseurs ou prestataires. Les habitants de communes voisines peuvent rejoindre l'AGL de Gaillac.

A la Pougetterie, concernant l'achat de bois, les habitants se sont regroupés pour faire une commande unique (20 stères en 2m), et procéderont au partage et à la découpe en fonction des souhaits de chacun.

La même démarche pourrait se faire dans d'autres "quartiers" de Rivières.

Pour se renseigner :

[marie-81@live.fr](mailto:marie-81@live.fr)  
[daniel.giessner@gmail.com](mailto:daniel.giessner@gmail.com)



Article rédigé par Daniel Giessner

## La Randonnée du Pastel

Événements

Les **12 et 13 juillet 2014**, l'Aviron Club Albigeois organise deux journées de randonnée sur le Tarn.

La randonnée du Pastel se déroule autour de la valorisation du patrimoine Albigeois, au travers de l'architecture, la gastronomie, l'histoire et la culture. Une randonnée dans le sillage des gabares transportant le Pastel, l'or bleu du pays de Cocagne.

Elle s'adresse à chaque rameur titulaire d'une licence d'aviron désireux de découvrir la cité épiscopale. Une cinquantaine de clubs sont attendus.

Sur des parcours allant de la cathédrale Sainte Cécile jusqu'au port d'Aiguelèze, la réussite de cette randonnée permettrait de la référencer dans le catalogue EDF Rando Aviron.

### Le parcours/

La carte de la rivière du Tarn et des sites emblématiques accessibles à partir de la randonnée du Pastel durant les deux journées.

**Randonnée dimanche :**  
ACA - Aiguelèze - ACA  
(aller/retour : 36 km)



**Randonnée samedi :**  
ACA - Cathédrale - ACA  
(aller/retour : 8 km)



**Parcours fluvial des 2 journées**



## AMAP

Vie associative



Une AMAP, qu'est-ce que c'est ?

Depuis plus de 10 ans implantées dans le Tarn, les Associations pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne ne cessent de grandir et de se multiplier, on dit qu'elles essaient !

Nées de la nécessité de se nourrir et du constat regrettable que la vigilance de l'usager devait s'aiguïser, les Consom'acteurs se sont réunis autour de Producteurs engagés dans une démarche de transparence qui allie le respect de la Terre, des produits et des usagers.

Une démarche militante puis une confiance partagées permettent de faire évoluer le contrat amapien à la fois pour le bonheur gustatif et la santé des uns pendant que les autres assurent une partie de leurs revenus.

Les échanges sont nombreux, la cohésion recherchée, le rapport « qualité / prix » reste mais cède volontiers sa place au rapport humain du « qualité / vie ». Toutes les décisions sont prises en A G, les discussions vont bon train et les échanges permettent toujours de mieux se connaître.

Les citoyens se tournent de plus en plus souvent vers notre Réseau des AMAP du Tarn qui est adhérent au MIRAMAP <http://miramap.org/LA-CHARTRE-DES-AMAP-2014.html> (Mouvement Inter-Régional des AMAP). De ce fait, la société civile nous accepte comme partenaire et reconnaît désormais le rôle que nous jouons dans la défense des terres agricoles, dans le soutien des Agriculteurs maraîchers ou éleveurs, ou encore dans l'aide à la création d'emplois de proximité...

Grâce à cela, les AMAP de Rivières regroupent aujourd'hui plus de 80 familles autour de producteurs de poulets et œufs, de fromage de brebis, de poissons d'élevage, de pommes... nous déciderons le mercredi 4 juin lors de notre AG de fin d'année si nous ouvrons notre AMAP à 3 nouveaux producteurs de pommes de terre, d'herbes aromatiques, de farine...

Les demandes sont nombreuses de parts et d'autres ! Notre militantisme ne faiblit pas.

La municipalité de Rivières a accepté cette année d'accueillir nos distributions dans la salle dite de réunion de la commune... Nous l'en remercions. Une convention devra être signée prochainement pour assurer la pérennité de cet accueil en 2014/2015 dans ce lieu parfaitement adapté.

Si cette démarche correspond à vos attentes, si vous vous sentez attirés par ce retour vers la proximité de l'acte d'achat, venez nous rejoindre lors de notre AG le 04 juin 2014 à partir de 16h45 dans la salle dite de réunion, vous pourrez rencontrer les producteurs qui assureront leur dernière livraison de la saison à partir de 18h00.

Sinon, consultez notre site, mis à jour régulièrement : <http://rivieres.reseauamaptarn.fr/>

Nous vous attendons déjà.



Pour les AMAP de Rivières, le secrétaire, Bruno TOÏGO  
<http://rivieres.reseauamaptarn.fr/p/contacts.html>

Article rédigé par les AMAP de Rivières

## Chasse de Rivières

Vie associative

Depuis plus de cinquante ans maintenant, la Société Communale de Chasse de RIVIERES réunit les adeptes du loisir cynégétique de la commune, qui, malgré une lente baisse d'effectifs, sont encore actuellement une trentaine de membres. Sous la houlette de ses Présidents successifs, aidés par les membres de son Bureau, elle déploie une activité utile mais discrète, voire méconnue, qui va bien au-delà de la seule protection des intérêts de ses membres chasseurs, en assurant notamment la nécessaire cohésion entre propriétaires, agriculteurs et chasseurs et par son rôle d'intermédiaire privilégié entre ces derniers et l'instance fédérale départementale.



Traditionnellement, les gibiers chassés sur la commune sont essentiellement le perdreau, le lièvre, le lapin, le pigeon-ramier ou palombe, la tourterelle des bois ou turque, la grive, voire l'alouette, mais aussi le faisan, qui seul fait l'objet de lâchers assurés par la Société de Chasse.

Si le lièvre a malheureusement tendance à diminuer depuis l'année dernière, le lapin à disparaître et la palombe par contre à se sédentariser grâce aux cultures de maïs et de tournesol, un nouveau venu a fait son apparition depuis quelque temps sur la commune : le chevreuil, qui, quittant ses bois et forêts habituels et descendant des coteaux, a colonisé peu à peu la plaine du Tarn.

Depuis deux ans, s'agissant d'un gibier soumis au plan de chasse départemental et donc à une réglementation très stricte, cinq prélèvements par saison ont été autorisés et réalisés en battue sur le territoire de la Société de Chasse, ce qui a permis pour la deuxième année consécutive, grâce aux éminents talents culinaires d'un membre du Bureau, l'organisation d'un repas réunissant les propriétaires et les chasseurs et leurs épouses dans les locaux gracieusement mis à disposition par la Mairie.

Cette manifestation, unanimement appréciée, a constitué chaque fois un grand moment de convivialité, incontestablement mainteneur de lien social, qui de l'avis de tous doit être désormais pérennisé.

Quant aux sangliers, il semble que pour le moment, ils ne fassent que passer sans séjourner sur le territoire de RIVIERES, sur lequel ils ne causent heureusement pas de dégâts significatifs.

La chasse à RIVIERES change, tout comme notre environnement.

Ainsi, en une cinquantaine d'années, le paysage de la commune est passé, - mécanisation et remembrement obligent -, d'une mosaïque de parcelles de vignes, de luzernes, de prés et de vergers, bordées de haies, à de vastes étendues de cultures intensives uniformément labourées, alors que parallèlement, les populations de gibier traditionnel diminuaient et que l'urbanisation se faisait de plus en plus forte, diminuant d'autant les territoires de chasse.

Dans ces conditions, non seulement la chasse y est devenue beaucoup plus difficile et moins agréable à pratiquer, mais elle est même souvent incomprise, voire considérée comme carrément insupportable par certains, fort rares au demeurant.

A ceux-là, qui s'étonnent dès le début de chaque mois de septembre d'entendre encore çà et là quelques détonations, il faut rappeler simplement et tout d'abord le devoir de tolérance et le droit à la différence dont doivent bénéficier les derniers adeptes d'un loisir fondamentalement démocratique.

Il faut ensuite qu'ils considèrent que nous vivons tous dans ce qu'il est convenu d'appeler la campagne, que le lien entre l'agriculture et la chasse y est indissociable et que la chasse constitue une composante essentielle de cette ruralité à laquelle nous sommes profondément attachés, qui est malheureusement en voie de disparition et que nous voulons absolument maintenir.

Au-delà de ces considérations, force est de constater que le chasseur d'aujourd'hui n'est vraiment pas ce tueur primaire et brutal qui tire sur tout ce qui bouge, si souvent caricaturé par ses détracteurs, mais qu'il est au contraire un acteur majeur de la préservation de la faune et de la nature, dont le rôle est consacré par le Code de l'Environnement, soucieux et respectueux, par sa gestion rationnelle et disciplinée du gibier, de l'équilibre de l'écosystème dans lequel nous évoluons, ce qui n'est pas toujours perçu par ses semblables.

Ainsi, au niveau de la commune de RIVIERES, la Société de Chasse a depuis longtemps, de concert avec les agriculteurs, encouragé et favorisé le maintien, en sus des traditionnelles zones de réserve de chasse et zones herbées, de zones vertes telles que la Sagne, ainsi que la réimplantation de haies, qui, entreprise dans un futur proche, permettra, outre d'atténuer le phénomène de vitrification du paysage, d'assurer un meilleur couvert et par tant une meilleure protection de la faune sauvage.

Grâce aux efforts déployés par un jeune chasseur piégeur passionné et l'organisation de battues, la régulation des prédateurs et des nuisibles tels que renards, ragondins, corneilles et pies, est assurée et garantit ainsi la préservation du petit gibier et des volatiles d'élevage. Les comptages réguliers auxquels les chasseurs de RIVIERES participent permettent un suivi utile de l'évolution des diverses espèces de petit gibier dans le biotope local et par tant de mettre en place une gestion rationnelle des prélèvements annuels, qui sont devenus rigoureusement déterminés et plutôt restrictifs (au maximum deux faisans et deux perdreaux par jour de chasse et un lièvre par saison par chasseur). Chaque année, le repeuplement en faisans est régulièrement effectué par la Société de Chasse tout au long de la saison (plus d'une centaine de lâchés par an).

Toutes ces activités, peu visibles de la part des non chasseurs et des adversaires de la chasse, sont pourtant essentielles pour la conservation, dans l'intérêt de tous, de la faune et du milieu naturel de la commune dans laquelle nous aimons vivre. Partenaires privilégiés du monde agricole et des institutions protectrices de la Nature, auxquelles ils sont étroitement associés, les chasseurs apportent depuis toujours une contribution essentielle à la préservation de la biodiversité, par une gestion intelligente et responsable de la faune et l'aménagement de l'environnement et il n'est pas exagéré de dire qu'ils ont été à ce titre et avant la lettre d'authentiques écologistes, sans lesquels de nombreuses espèces animales auraient disparu de nos contrées.

Puissions-nous continuer encore longtemps, grâce aux efforts conjugués de nos agriculteurs et de nos chasseurs, de voir prospérer à RIVIERES, une faune sauvage sagement protégée et contrôlée dans un milieu naturel harmonieux, pour le plus grand bonheur de nos descendants, ...chasseurs ou non chasseurs !!!

**Contact Président de la chasse de Rivières**

**M. FRAYSSE Michel : 05.63.41.73.31**

*Article rédigé par la société de chasse de Rivières*

## Chorale de Rivières

Vie associative

La chorale de Rivières a pris pour habitude de vous faire partager son travail de l'année lors d'un concert en l'église de Rivières. Un répertoire de chansons variées et modernes chanté dans un lieu de qualité pour l'acoustique!

Cette année le concert a eu lieu dans la bonne humeur et la convivialité ce **vendredi 16 mai**. Nous avons eu le plaisir de partager ce grand moment avec l'Ecole de Musique MAESTRO de Gaillac. Violonistes, violoncelliste, guitariste et flutiste se sont donc succédés.

Cela nous a fait très plaisir de passer ce moment avec les spectateurs et nous espérons que cette soirée vous aura donné envie de chanter.

Venez nous rejoindre dès la rentrée de septembre et passer de bons moments avec nous.

**Renseignements : Sophie FRITSCH 06 60 23 27 92**

*Article rédigé par la chorale de Rivières*



## Comité des fêtes de Rivières

Vie associative

Le comité des fêtes convie les habitants de la commune qu'il souhaite nombreux au repas de village, où seront offerts grillades, vin, apéritif. Nous proposons aux participants d'amener entrées, desserts, fruits, pour partager un grand moment d'échanges et de convivialité. Vos amis sont aussi les bienvenus.

Retenez cette date le **Samedi 6 Septembre 2014 à 19H00** devant la salle des fêtes.

*Comité des fêtes (Tél 05.63.81.53.19)*

## Comité départemental du ski nautique

Vie associative

### Les 21 & 22 Juin 2014 à AIGUELEZE ACTIVITES SPORTIVES GRATUITES

Le Comité Départemental de Ski Nautique du Tarn organise plusieurs animations gratuites sur la **base de loisirs d'Aiguelèze**. Vous pourrez apprécier divers plaisirs nautiques au fil de l'eau :

**Le samedi 21 juin 2014: Journée dédiée aux personnes en situation de « handicap » en association avec les comités Départementaux handi sport & sport adapté:**

Avec la participation :

- Du Comité Départemental Olympique et Sportif du Tarn.
- De la Ligue Midi-Pyrénées et du Comité Départemental de Ski Nautique
- Du Comité Départemental de canoë-Kayak.
- De l'aviron club de Canavières.



**Ski nautique handi:** Le Comité Départemental de Ski Nautique du Tarn proposera de faire découvrir le ski nautique aux personnes en situation de « handicap ». Pour pratiquer cette activité, les participants sont assis sur un ski spécial et se tiennent à une barre fixée sur le côté du bateau. Six journées ont déjà été organisées de 2008 à 2013, et tous les participants étaient enchantés de pouvoir s'initier à cette discipline sportive. La sécurité sera assurée par la SNSM de Saint-Juéry.

**Aviron :** Un bateau spécialement aménagé sera mis à la disposition par l'aviron club de Canavières afin que les personnes en situation de handicap puissent découvrir cette activité.

**Canoë Kayak :** Un canoë conçu pour permettre aux personnes en situation de handicap sera mis à leur disposition par le Comité Départemental afin de leur faire découvrir cette discipline.

**Le dimanche 22 juin 2014 à partir de 14 pour tous.**

**A - Baby Ski réservé aux enfants de 3 à 9 ans.**

- Le ski nautique peut être pratiqué dès l'âge de 3 ans, grâce au Baby Ski avec un taux de réussite à 100 %. Cette activité est sans aucun danger pour les enfants, mais procure de profondes sensations. Revêtus d'un gilet de sauvetage, ils reçoivent au préalable une initiation théorique, faite par des personnes spécialement formées par un Moniteur de la Fédération Française de Ski Nautique, et dotés d'un diplôme d'initiateur.
- L'enfant est embarqué à bord d'un petit bateau à moteur aux côtés du Moniteur, ses pieds viennent se nicher dans des chausses fixées sur les skis, qui sont eux-mêmes reliés entre eux pour éviter tout



écartement. L'enfant se tient à la barre pour conserver l'équilibre, et les skis sont maintenus à l'avant par une corde, afin que les enfants n'aient aucun effort à faire pour résister à la pression de l'eau. Des gilets spécialement adaptés sont prêtés aux enfants, prévoir cependant le maillot de bains ainsi qu'une serviette.

## **B - Une visite en gabarre le long des Rives du Tarn**

Au cours de cette journée, « Albi Croisières » proposera également une visite gratuite en Gabarre des Berges du Tarn, pour découvrir les beautés locales de cette rivière.

- Départs à 15h / 15h45 / 16h30 & 17h15 au port d'Aiguelèze
- Croisières régulières entre Aiguelèze et Albi sur réservations : Durée du trajet t 1 h 45 .

## **C - Découvrez la joie de naviguer sur l'eau avec les pédalos, & canoës kayak**

Il sera aussi proposé de découvrir gratuitement de 14 h à 19 h la pratique du canoë kayak et des pédalos.

**Venez nombreux à ces journées découvertes gratuites à Aiguelèze**

**Renseignements : 06 70 24 50 32**

*Article rédigé par le comité départemental du ski nautique*



## **Suan Thaiï**

**Vie associative**

Suan Thaiï signifie jardin thaïlandais.

Notre association a pour but de valoriser de manière équitable les productions en qualité biologique de petits paysans thaïlandais. Le produit de la vente est intégralement reversé aux producteurs.

C'est notre cinquième année de fonctionnement et notre association forte de 140 adhérents continue de construire un partenariat avec les producteurs locaux de la région de Chiang Rai tout au nord de la Thaïlande, proche du Triangle d'or.

L'agriculture paysanne s'inscrit dans les critères de durabilité, de respect de l'environnement et de conservation du tissu social. Le commerce équitable soutient la production locale et contribue également au développement durable.

Nous présentons depuis cinq ans du thé Oolong et de du thé Vert du village de Ban Mai Pattana et depuis 2 ans du riz Hom Malee de la communauté villageoise de Nong Bua Dang. Depuis l'année dernière, des écharpes brodées par des artisans de la communauté Yao du village de Huay Mae Sai enrichissent l'offre des produits thaïlandais.

**Contacts** : Association Suan Thaiï, Bois de Rivières, 81600 Rivières

Patrick Patinier (trésorier) 05 67 67 55 71; Martine Lecomte (secrétaire) 05 63 57 43 96 ; Jacques Durand (président) 06 52 46 68 61

Courriel : [suanthai81@gmail.com](mailto:suanthai81@gmail.com)

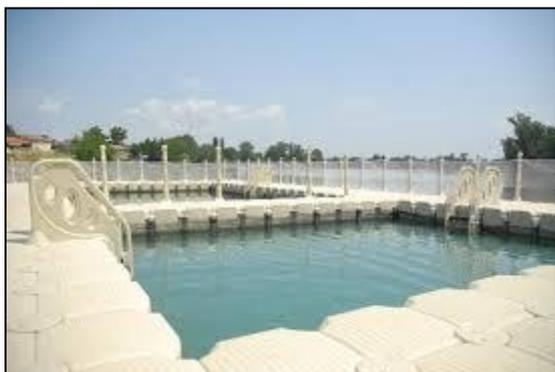
Site : <http://suanthai81.jimdo.com>



*Article rédigé par l'association Suan Thaiï*

## Baignade en milieu naturel

Les estivales de Rivières



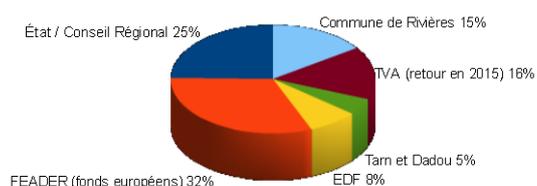
« La baignade urbaine n'est devenue que récemment synonyme de bassins bruyants, de chlore, d'eau délicieusement chaude, de petits carreaux blancs et bleus. Toutes sortes de rites aussi, le déshabillage en cabine, le jeton dans le casier de rangement, le bracelet en plastique, les bonnets de bains ridicules, les coups de sifflets stridents des maîtres nageurs. Avant, c'est-à-dire jusqu'à la fin du XIXe siècle, on se baigne dès les beaux jours dans les rivières qui traversent les villes, généralement nu, au mépris des arrêtés municipaux de bonne moralité. En 1785, Barthélemy Turquin ouvre une école de nage dans un bassin flottant sur la Seine. Les premières installations couvertes se

multiplient un siècle plus tard. Aujourd'hui, le public dispose de plus de 4.135 piscines, toutes abiotiques (sans vie biologique), plongées dans un milieu artificialisé à grands courants d'eau et de produits chimiques. « *Nous sommes au début d'une réflexion sur le retour des piscines naturelles* », estime Gérard Baslé, consultant et universitaire. Les projets audacieux se multiplient pour sortir la piscine de son milieu artificiel... » *Extrait de l'article « la baignade retourne au milieu naturel », les Échos n°20562 du 30 novembre 2009 – page 13*

En 2013, la commune de Rivières s'est lancée dans le projet d'installer une zone de baignade dans le Tarn au niveau de la base de loisirs d'Aiguelèze. Dans le bulletin municipal de juin 2013, nous présentions ce projet porté par le syndicat mixte de rivière Tarn qui avait pour objectif de proposer des lieux de baignades sécurisés sur les 380 km de la rivière Tarn. Persuadé des intérêts sociaux et économiques du projet, le conseil municipal avait dû s'engager rapidement.



Répartition de l'investissement entre partenaires (100 000€ TTC)



La commune est donc à présent propriétaire des installations de baignade en milieu naturel d'une valeur de 100 000 euros. Ces installations n'ont coûté à la commune que 15 000 euros puisque la municipalité est allée démarcher de nombreux partenaires : Europe, État, Conseil Régional, Communauté de Commune et EDF.

En 2013, cette aventure a été un succès de fréquentation. Composée pour un tiers de résidents de Tarn et Dadou, un tiers de résidents de l'Albigeois et un tiers de personnes extérieures (touristes), fréquentation qui profite aussi à nos acteurs économiques.

Cette année, la commune replonge dans cette aventure, les Riviérois vont pouvoir encore profiter gratuitement de ce loisir cet été à côté de chez eux. Et pour aller plus loin, la municipalité a lancé une réflexion pour améliorer les installations (agrandissement des bassins, abords, accès,...) pour une saison 2014 qui va démarrer début juillet.



Article rédigé par la commission communication

## Marché de pays

Les estivales de Rivières



La municipalité change et le marché demeure !

En effet, au vu de son succès, dès les élections passées le nouveau conseil a décidé à l'unanimité de reconduire cette manifestation cet été.

Comme les deux années précédentes, **le marché de pays** s'installera sur le parking du forum à côté de l'aire de pique nique d'Aiguelèze tous les lundis soir de juillet et août à partir de 18h.

Une quinzaine de producteurs vous proposeront des produits frais et locaux. Vous pourrez ainsi composer votre menu au fil du marché et de vos envies pour le consommer sur l'aire de pique nique.

Le premier marché se tiendra le **lundi 07 Juillet, puis tous les lundis jusqu'au lundi 25 août.**

Cela fait 8 rendez-vous estivaux à Rivières à ne pas manquer dans un cadre champêtre et une ambiance conviviale!



Article rédigé par la commission communication

## Nos doyens

Vie sociale

Notre doyenne s'appelle **Henriette Poujade**, née Taurines le 13 novembre 1919. Elle vit à la Pougetterie.

Notre doyen, lui, vient de fêter ses 92 printemps. Il s'agit de **Jean Saltre**, né à Rivières le 24 avril 1922. Agriculteur et entrepreneur de travaux, il est toujours resté sur la commune.



Article rédigé par la commission communication

## Vie pratique et Vivre ensemble

Informations

- Sauf les veilles et jours de ramassage des ordures ménagères, les **conteneurs à poubelle** ne doivent pas être laissés sur la voie publique. Rappel: vous pouvez venir chercher votre conteneur à poubelle à la mairie mis à disposition par Tarn et Dadou.
- La **FEDERTEEP (Fédération des transports scolaires)** informe qu'elle met en place une inscription en ligne dès la rentrée 2014/2015 sur le site [www.federteep.org](http://www.federteep.org). Tous les bénéficiaires 2013/2014 recevront début juin un courrier avec Identifiant et mot de passe leur permettant l'inscription en ligne. Enfin, le visa de l'établissement scolaire ne sera plus demandé pour la rentrée 2014/2015.
- Les particuliers n'ont **pas le droit de brûler** leurs déchets ménagers à l'air libre (arrêté préfectoral). Les déchets dits "**verts**" produits par les particuliers sont considérés comme des déchets ménagers. À ce titre, il est notamment interdit de brûler dans son jardin : l'herbe issue de la tonte de pelouse, les feuilles mortes, les résidus d'élagage, les résidus de taille de haies et arbustes, les résidus de débroussaillage et les épiluchures. **À savoir** : les déchets verts doivent être déposés en déchetterie. Ils peuvent également faire l'objet d'un compostage individuel.
- Envoyez-nous vos **adresses mails** pour recevoir des informations ou invitations de la part de la mairie.

Rédigé par la commission communication

### Contacts Mairie:

- **site:** [www.mairie-rivieres.com](http://www.mairie-rivieres.com)  
(retrouvez toutes les informations pratiques)
- **@:** [rivieres.mairie@wanadoo.fr](mailto:rivieres.mairie@wanadoo.fr)
- **Tél.:** **05 63 41 72 65**
- **Fax:** 05 63 81 57 87

### Horaires d'ouverture de la mairie :

Lundi	08h30 – 12h00	
Mardi		13h30 – 18h00
Mercredi	8h30 – 12h00	13h30 – 17h00
Jeudi		13h30 – 17h00
Vendredi		13h30 – 17h00
Samedi	10h00 – 12h00 (les 1er et 3ème samedis de chaque mois)	

En cas de problème, veuillez laisser un message au  
05-63-41-72-65 (standard mairie)

 Les horaires d'été seront affichés en mairie

## Information de dernière minute !

Tarn et Dadou

### Réduisons nos déchets : compostez vos déchets naturels !

Quelle que soit la taille et la composition du jardin, vous pouvez réduire vos déchets en compostant !



La Communauté de communes Tarn & Dadou propose à la vente un composteur de 320 litres en plastique recyclé accompagné d'un bio-seau et d'un guide du compostage pour un montant de 15 €

Engagée depuis un an dans un Programme Local de Prévention de Déchets, cette action "emblématique" vise à réduire notre poubelle de 30% soit 90 kg/ habitant /an !

Un pas de plus pour atteindre l'objectif du Grenelle de l'environnement, moins 7 % d'ici 2015.

Que pouvons-nous composter ?

L'ensemble des bio-déchets produits dans les foyers. Les déchets de jardin (feuilles mortes, tonte de pelouse,...), les déchets de cuisine (épluchures de fruits et légumes, marc de café, sachet de thé,...) ainsi que d'autres déchets types cendres de bois, papier journal, essuie-tout,...

Comment faire ?

- Mélanger les catégories : déchets secs et humides, grossiers et fins, azotés (pelouses) et carbonés (sciures, feuilles,...).
- Aérer les matières : brasser régulièrement
- Surveiller l'humidité

Le compostage demande 4 à 6 mois de maturation. Une fois prêt, il peut être réutilisé comme amendement organique gratuit !

Si vous êtes intéressé, vous pouvez envoyer dès aujourd'hui, le règlement de 15 € par chèque à l'ordre du Trésor Public à l'adresse ci-dessous.

Communauté de communes Tarn & Dadou - Service Environnement - BP 80 133  
81 604 GAILLAC Cedex

